

Coco Norén
Institut des langues romanes
Université d'Uppsala

Les images de l'allocutaire dans le discours médiatique

1. Introduction

Le but du projet des polyphonistes nordiques est de mettre en place un modèle général sur la polyphonie, prenant comme point de départ des textes littéraires. Dans le groupe, nous avons analysé de plus près des extraits tirés des oeuvres de Flaubert, Proust, Sarraute etc. Cette fois-ci, je me suis permise d'être quelque peu infidèle à l'objectif du groupe de recherche, ayant pris un objet d'étude presque aussi éloigné du texte littéraire que l'on puisse imaginer, à savoir une émission télévisée. Il s'agit donc d'un genre discursif authentique, parlé, dialogique et médiatique. Cet article portera sur la notion d'*allocutaire* (A) comme elle se présente dans la théorie de la Scapoline.

Le corpus est constitué d'un enregistrement de *Bouillon de Culture* qui a été diffusé sur France 2 le 13 mai 2000. L'émission est connue ; Bernard Pivot (BP) discute en direct d'un thème donné à l'avance avec un certain nombre d'invités. Dans l'émission en question il n'y a qu'un seul invité, François Nourrissier (FN), à l'occasion de la parution de son livre autobiographique *A défaut de génie*. L'émission a été transcrite avec le logiciel CLAN, qui permet d'avoir accès à la fois à la transcription, au son et à l'image.

J'ai choisi une émission télévisée parce que la présence de l'A est rarement explicitée dans d'autres genres, p.ex. dans les conversations ordinaires ou dans les textes littéraires. Dans la situation discursive de *Bouillon de culture*, deux facteurs importants jouent en faveur de la représentation linguistique de l'A. Premièrement le *cadre participatif* est constitué de deux interlocuteurs. En conséquence, celui qui parle est toujours le sujet parlant et l'autre toujours l'auditeur¹ en temps réel. Deuxièmement, le *genre discursif* pose

¹ Nous ne prendrons pas en compte ni les divers techniciens, caméramen ou autre personnel sur le plateau, ni le public. Les spectateurs peuvent être présents dans le discours des interlocuteurs, par exemple lorsque Bernard Pivot dit : « [...] alors brève fiche d'identité pour ceux qui vous connaissent pas bien parce que soyons honnête vous êtes moins connu que votre votre ami Jean d'Ormesson ».

certaines restrictions quant aux sujets abordés. Dans l'introduction, Bernard Pivot annonce que la discussion tournera autour de trois grands thèmes : François Nourrissier lui-même, le cercle d'amis et de connaissances et finalement son œuvre littéraire et la littérature en général. Le fait que la discussion tourne autour de FN en tant que personne, sa vie, ses opinions, son physique, ses textes etc. participe à la complexité polyphonique de la représentation des êtres discursifs, notamment de l'A. Le rôle des participants donné à l'avance crée, bien évidemment, un certain déséquilibre. Il est préalablement déterminé que la discussion tournera autour de FN et que la personne de BP, en tant que personne physique dans le monde dans lequel nous vivons, ne fait pas l'objet de la discussion.

2. Les êtres discursifs

L'allocutaire est un des *êtres discursifs* susceptibles de faire entendre leur voix dans l'énoncé. Dans la première étape de la théorie de la polyphonie, le terme d'être discursif a été employé dans un sens non technique par Ducrot (1984:191) pour indiquer que les voix n'appartiennent pas à des personnes physiques et qu'il peut y avoir coexistence de plusieurs voix dans un seul énoncé. Il faut noter que la définition de l'énonciation ne fait intervenir ni celui qui profère l'énoncé, ni celui qui l'écoute ou l'interprète, ce qui est une conséquence de la perspective adoptée par Ducrot : la langue peut être étudiée indépendamment « du monde extérieur ». Les *voix* qui sont prises en compte chez Ducrot (1984) sont le locuteur, les énonciateurs, l'allocutaire et la voix publique (notion reprise de Berrendonner 1981:40, 45 *sq.*). C'est notamment la tripartition du locuteur qui est approfondie : 1. le sujet parlant, 2. le locuteur en tant que tel donné par le sémantisme de l'énoncé et 3. le locuteur en tant qu'être du monde, représenté dans l'énoncé (*idem* 1984:149-169, 171-233). En ce qui concerne « celui à qui est adressé l'énoncé », Ducrot constate sans l'approfondir qu'il existe une différence entre *l'auditeur* et *l'A*, parallèle à celle qui existe entre le sujet parlant et le locuteur.

Dans une deuxième étape, l'analyse polyphonique a été reprise par plusieurs linguistes pour les études de phénomènes linguistiques aussi divers que la négation, les connecteurs, le subjonctif, la présupposition, pour n'en citer que quelques uns. Ces études ont en commun de traiter la polyphonie comme phénomène purement linguistique.

A la suite de Ducrot, Kronning (1993a, 1996:43-45, 70-73), dans son étude sur le verbe modal *devoir*, distingue entre le *locuteur-en-tant-que-tel* qui est responsable de l'énonciation, le *locuteur-en-tant-qu'être-du-monde* qui a une

existence indépendante de l'événement énonciatif et qui est pourvu de connaissances encyclopédiques et d'une mémoire discursive et le *locuteur collectif* aussi appelé la *vox publica*.

Pour Nølke (1994a:148), « les êtres discursifs sont les êtres susceptibles d'être tenus responsables des points de vue exprimés. Outre les protagonistes de l'énonciation (le locuteur et l'A), il s'agit des 'personnages' introduits dans le discours – par exemple par les groupes (pro)nominiaux ou les noms propres –, ou qui se trouvent par ailleurs dans l'univers discursif (existant dans un savoir présupposé commun) ».

On constate qu'en surface, il y a aucune incompatibilité en ce qui concerne les êtres discursifs entre d'une part Kronning (1993) et Nølke (1994) et de l'autre Ducrot (1984). Or, Kronning, aussi bien que Nølke, admettent, contrairement à Ducrot, le caractère référentiel de la langue.

Prenant comme point de départ les études de Ducrot, Kronning et Nølke, j'ai proposé trois idées dans Norén 1999 pour étudier l'aspect polyphonique de la reformulation. Premièrement, j'ai établi une troisième image des êtres discursifs *en tant qu'êtres discursifs* (Norén 1999:110-111, 114) au même niveau qu'aux êtres discursifs en tant que tels et en tant qu'êtres du monde. Etant donné que dans la conversation ordinaire, le genre de corpus étudié, il est assez fréquent et apparent comme stratégie argumentative de reformuler un énoncé en y ajoutant des expressions du type *j'ai dit, tu as dit*, il semblait approprié de mettre en place une catégorie propre à cette fonction. Cette représentation de l'être discursif est placée à mi-chemin entre « en tant que tel » et « en tant qu'être du monde » puisqu'elle est construite dans le texte ayant comme référence un être empirique dans le monde. Aujourd'hui, je suis moins sûre qu'il faille isoler cet emploi dans sa propre catégorie, sans parler de la confusion terminologique produite par la mise en place d'une sous catégorie aux êtres discursifs dénommée *locuteur/allocutaire en tant qu'être discursif*.

Deuxièmement, j'ai fait la différence entre *êtres discursifs explicites* et *êtres discursifs implicites* (*idem* 1999:98). Les êtres discursifs implicites correspondent aux êtres inscrits dans la langue elle-même, c'est-à-dire dans les instructions d'un mot, tandis que les êtres discursifs explicites sont construits dans le discours.

Troisièmement, j'ai approfondi la distinction entre l'A *en tant que tel* et l'A *en tant qu'être du monde* (*ibid* 1999:111-115). Nølke (1994a:152) avait déjà suggéré la possibilité d'introduire cette distinction symétriquement au couple *locuteur en tant que tel* et *locuteur en tant qu'être du monde*. M'en inspirant, j'ai

différencié les occurrences de *tu* qui représentent celui à qui est destiné l'énoncé et les occurrences de *tu* faisant référence à une personne empirique. Cette distinction sera reprise dans l'étude qui suit (voir 3).

La dernière étape de la théorie a été initiée lorsque Nølke (Nølke et Olsen 2000:54-56, Nølke 2001:48-50) a élaboré un système plus général des êtres discursifs au sein de la Scapoline. Par rapport aux versions antérieures, il y a un éclatement de tous les êtres discursifs en plusieurs images et non seulement du locuteur. Les êtres discursifs sont susceptibles d'être tenus responsables des points de vue exprimés, ou plus précisément des jugements apportés par les points de vue. Toujours selon Nølke (2001:49), ils peuvent être répartis en deux catégories principales : les *locuteurs virtuels*, susceptibles de produire eux-mêmes des énonciations et capables de prendre la responsabilité des points de vue, ainsi que les *non-locuteurs*, êtres discursifs plus abstraits qui ont la propriété de ne pas pouvoir produire eux-mêmes une énonciation.

Dans Nølke 2001:48, on trouve la distinction *en tant que tel/en tant qu'être du monde* sous des nouvelles appellations. Le *locuteur* a deux images : le *locuteur de l'énoncé* et le *locuteur textuel* ; l'*A* est celui à qui l'énonciation est destinée, toujours selon l'énoncé. Il est souvent représenté par les pronoms de la deuxième personne. Il a deux images : le *A de l'énoncé* et le *l'allocutaire textuel*. Les *troisièmes* qui sont les êtres discursifs qui peuvent être représentés par les pronoms de la troisième personne ou par les syntagmes nominaux. Ils ont également deux images : les *troisièmes de l'énoncé* et les *troisièmes textuels*. Le terme « de l'énoncé » correspond ici à ce qui était désigné comme « en tant que tel », tandis que « textuel » correspond à « en tant qu'être du monde » dans les versions antérieures de la théorie.

3. L'allocutaire et ses images

Dans la première étape de la polyphonie, Ducrot et Schaeffer (1995:604) ont constaté qu'« en ce qui concerne l'*A*, souvent appelé aussi *destinataire*, et désigné par le pronom dit 'de deuxième personne', il faut le distinguer de l'*auditeur*, qui simplement entend ce qui est dit ». De la même façon que pour le « moi » du discours il faut, par conséquent, séparer le niveau acoustique, production ou réception, et le niveau sémantique de l'énoncé. Il est impossible d'identifier l'*A* à la personne empirique qui reçoit le message, présente dans la situation de l'énonciation. L'*A* est une autre voix créée par le locuteur, de façon à ce que celui-ci, de son propre gré, attribue à l'*A* des opinions. L'*A* n'est qu'un autre être discursif, et l'*auditeur*, qui est la personne physique, ne peut le contrôler.

On pourrait concevoir l'A soit comme une voix omniprésente à tout discours, comme c'est le cas pour le locuteur, soit comme un être qui, au même titre que les troisièmes, peut être actualisé ou non. Dans Norén 1999:115, j'ai affirmé que « le locuteur est omniprésent dans l'énonciation. Il en est de même pour l'A, ou plutôt pour l'image de l'A créée par le locuteur. L'énonciation n'est jamais monologique, et le locuteur prend toujours en compte le fait que l'énoncé est adressé à quelqu'un. Cette adaptation à l'A entraîne le fait qu'un énoncé est toujours, en partie, déterminé par tous les participants de l'interaction, et non pas le résultat du seul locuteur² ». L'argument était qu'il est difficile de s'imaginer un discours, qu'il soit écrit ou parlé, sans destinataire. Mais on se situe alors au niveau interactif, sorti du cadre de la sémantique et donc de la théorie de la polyphonie linguistique.

L'A n'existe pas sans que le locuteur-metteur-en-scène ne le mette en place. Les sections 3.1 et 3.2 de cette étude concernera les diverses formes linguistiques qui signalent l'allocutaire, c'est-à-dire les formes linguistiques dont le sémantisme ne peut s'expliquer sans faire intervenir l'A. Il s'agit des deux images de l'allocutaire : l'A de l'énoncé et l'A textuel. Ensuite, il y a l'auditeur (3.3) conçu non pas comme la personne qui physiquement reçoit le son, mais comme celui à qui est adressée le message au niveau de l'interaction. Il n'est donc pas donné dans le sémantisme de l'énoncé, mais par le cotexte dans un sens plus large ou par le contexte physique. C'est au niveau de l'interaction qu'il faut concevoir la présence de l'auditeur comme omniprésent.

² On peut comparer l'idée de l'omniprésence de l'allocutaire avec à la notion de *recipient design*, « ajustement au destinataire », de l'analyse conversationnelle, selon laquelle tout énoncé est déterminé par l'A. Le locuteur aménage ce qu'il dit d'après son image de l'A. Notons que dans ce courant théorique, les interactants sont des personnes physiques.

3.1 L'A de l'énoncé

L'A de l'énoncé peut être explicité par une gamme relativement restreinte de formes linguistiques. Ces mots et expressions renvoient directement à lui comme celui à qui l'énoncé est destiné. En me basant sur la notion de *point de vue épistémique* comme étant composé d'un *modus* et d'un *dictum* à la suite de Kronning (1996:44), je poserai l'hypothèse que les êtres « de l'énoncé » se retrouvent dans le *modus* d'un point de vue, tandis que les êtres « textuels » se retrouvent dans le *dictum* comme n'importe quelle troisième personne représentée³.

Les expressions faisant partie du *modus* de l'énoncé doivent satisfaire, selon Kronning (1988 :104) aux trois critères suivants : elles ne sont pas touchées par la négation, elles peuvent être omises sans qu'il y ait transformation du contenu de l'énoncé et finalement elles peuvent être déplacées.

Ceci est le cas pour les *propositions parenthétiques*, telles qu'elles ont été définies par Leth Andersen⁴ (1997:131-142). Traditionnellement ces propositions ne sont censées admettre que des propositions à la première personne, mais Leth Andersen (1997:183-194) intègre les emplois des verbes parenthétiques à la deuxième personne à cette catégorie. Les mêmes critères sont valables, tant pour les propositions à la première personne que pour celles à la deuxième personne, à deux exceptions près : les propositions parenthétiques à la deuxième personne permettent que le verbe soit au mode impératif et acceptent la modalité interrogative. Ces propositions parenthétiques à la deuxième personne avec un verbe de connaissance ou de diction font partie des marques de l'A de l'énoncé. Considérons l'exemple 1:

³ Cette distinction peut être comparée à celle de Ducrot (1984:149-169) entre l'*autorité polyphonique* et le *raisonnement par autorité*.

⁴ Il s'agit des critères suivant :

- les critères prosodiques : la proposition parenthétique doit former une unité d'intonation avec l'énoncé dont elle fait partie.
- les critères morpho-syntaxiques : le sujet du verbe parenthétique doit être à la première personne. Lorsque le verbe parenthétique est antéposé, il est généralement au présent (dans quelques cas rares il est au passé), et tout au moins toujours à l'indicatif. Il ne peut en outre être nié.
- les critères syntaxiques liés à la phrase : la proposition parenthétique peut prendre trois positions dans l'énoncé. Elle ne doit pas contenir d'autres membres de phrase que le sujet et le verbe. La subordonnée complétive ne peut pas être pronominalisée. La proposition parenthétique a la fonction syntaxique d'un adverbial.
- les critères sémantiques : il doit y avoir un effet d'affaiblissement sémantique du verbe. La proposition est porteuse de subjectivité et sa modalité est déclarative.
- le critère pragmatique : les propositions parenthétiques prennent la fonction de marqueur discursif.

Exemple⁵ 1

- FN. j'ai t- j'ai tapé à la machine au début j'avais encore je je disposais encore de de des deux index et à la fin je disposais plus que d'un index c'est c'est beauc- c'est beaucoup de pages avec un index
- BP. oui c'est beaucoup de pages
- FN. beaucoup de [pages]
- BP. mais là aussi y a la volonté aussi de de corriger de avec minutie
- FN. mais vous savez c'est t- c'est très c'est très mystérieux le le passage du manuscrit au tapuscrit le passage du du du mouvement de la main dans cet espèce de de mécanique absurde d'une vieille machine à écrire la seule dont je puisse me servir c'est un passage c'est presque comme si on changeait de langue

L'expression *vous savez* satisfait aux trois critères posés par Kronning (voir *supra*) :

– elle n'est pas dans la portée de la négation :

- mais **vous savez** ce n'est **pas** très mystérieux le le passage du manuscrit au tapuscrit

– elle peut être omise sans qu'il y ait transformation du contenu de l'énoncé

- mais c'est t- c'est très c'est très mystérieux le le passage du manuscrit au tapuscrit

– elle peut être déplacée

- mais c'est t- c'est très c'est très mystérieux **vous savez** le le passage du manuscrit au tapuscrit

Il en est de même pour les propositions parenthétiques à l'impératif. Dans l'exemple 2 on peut remarquer que le verbe est à la première personne au pluriel, ce qui n'empêche pas une lecture transparente :

Exemple 2

- BP. [...] alors brève fiche d'identité pour ceux qui vous connaissent pas bien parce que **soyons honnête** vous êtes moins connu que votre votre ami Jean d'Ormesson

– elle n'est pas touchée par la négation :

- parce que soyons honnête vous n'êtes **pas** moins connu que votre votre ami Jean d'Ormesson

⁵ Les conventions typographiques sont les suivantes dans les exemples :

(aaa)	incertain		
[...]	omission	xxx	inaudible
((aaa))	commentaire	aa-	interruption
AAA	focalisation spécialisée	:	prolongation
[aaa]	chevauchement	+	prononciation de
e-instable			

– elle peut être omise sans qu'il y ait transformation du contenu de l'énoncé :

- parce que vous êtes moins connu que votre votre ami Jean d'Ormesson

– elle peut être déplacée :

- parce que vous êtes moins connu **soyons honnête** que votre votre ami Jean d'Ormesson

En plus des propositions parenthétiques, les demandes de confirmation telles que *hein* et *non* mettent en jeu l'A de l'énoncé représenté dans le *modus*, comme dans l'exemple 3 :

Exemple 3

BP. mais Aragon alors v- je vous cite un des plus un des beaux feux auxquels je me suis rechauffé euh ce qui est vrai et vous avez une admiration sans bornes pour lui pour l'écrivain alors il vous appelait mon petit ou parfois fils mais mon petit mon petit c- y a pas une condescendance qui vous était insupportable à la fin **[non]**

FN. [non] y avait pas du tout de condescendance

Le locuteur-metteur-en scène, qui est celui qui distribue et qui gère les différentes voix dans l'énoncé, impose une relation d'accord entre le point de vue évoqué et l'A au niveau sémantique. Or au niveau interactif, on constate que la relation entre les deux interactants (individus physiques et réels) est plutôt l'opposé. C'est dans les séquences fortement argumentatives, même polémiques, qu'on retrouve une condensation de représentations de l'A de l'énoncé. Ainsi, il s'agit d'une stratégie de persuasion pour faire admettre un point de vue au destinataire, point de vue que celui-ci a contesté auparavant. C'est le cas de l'exemple 4 où François Nourrissier vient de se plaindre longuement de sa maladie de Parkinson (appelé Miss P dans son livre).

Exemple 4

BP. ouais et Miss P **pardon** mais elle ne vous empêche pas d'écrire avec plaisir avec jubilation permettez-moi de lire ceci [*lecture de texte*] **écoutez** superbe

FN. ouais c'est pas mal

BP. ouais c'est pas mal **hein [convenez-en]**

FN. [((rire))] c'est mais vous savez il y a le mot livre y a le mot littérature et y a le mot travail je veux toujours tout ramener à ça

Bernard Pivot cherche à faire admettre à FN que la maladie n'a pas influencé, en ce qui concerne la qualité du texte, l'écriture de celui-ci.

3.2 L'A textuel

A la différence de l'A de l'énoncé, l'A *textuel* est représenté dans le *dictum* de l'énoncé de la même façon que les *troisièmes* ou d'autres représentations par des syntagmes nominaux. En conséquence il fait partie du contenu propositionnel de l'énoncé. Il ne résiste pas à la négation et ne peut ni être omis, ni déplacé, mais tout comme l'A de l'énoncé, il est construit au niveau sémantique, c'est-à-dire donné dans les instructions d'une forme linguistique.

On constate que l'A textuel peut être décrit dans les divers aspects d'une personne. Dans certain cas, les expressions qui le représentent renvoient à lui en temps réel, comme interactant au moment-même de l'énonciation. Ce sont les exemples 5 et 6 :

Exemple 5

FN. [c'est:] Malraux c'est Sartre que je lis avec passion c'est Aragon qui va devenir mon ami
 BP. oui Sartre est pas (y est pas) alors quelqu'un [qui x]
 FN. [mais j'ai lu] mais j'ai lu avec passion Sartre
 BP. bien sûr mais
 FN. je peux [je]
 BP. [oui]
 FN. je peux je peux vous [x:]
 BP. [non non non non] je préfère que **vous** me parliez de quelqu'un qui vous a vous dites qu'elle qu'elle vous a débloqué c'est Clara
 Malraux

Exemple 6

FN. parce que c'est ce qui a toujours tout rééquilibré la volonté de- de devenir un écrivain puis étant un écrivain de devenir un écrivain un peu meilleur un peu meilleur encore peut être arriver à être un assez bon écrivain ça ça a tout tenu ça a tout justifié ce- ce qui est pas bien et ça a tout tenu euh: c'est-à-dire que::: si vous vouliez couper le le portrait en trois cercles comme ça j'aurais toujours tendance à à transgresser à [passer la frontière]
 BP. [xx] **vous** faites ce+ qui **vous** plaît l'un des personnages les plus importants de+ A défaut de Génie c'est Miss P

Je me limiterai à effectuer les tests uniquement à l'exemple 6, puisque les résultats semblent aussi évidents en ce qui concerne l'exemple 5. Le pronom *vous* dans *vous faites ce+ qui vous plaît* fait partie du *dictum* :

– il est touché par la négation :

- vous ne faites pas ce+ qui vous plaît
- vous faites ce+ qui ne **vous** plaît pas

– il ne peut pas être omis sans que l'énoncé ne devienne complètement a-grammatical :

- faites pas ce+ qui plaît

– finalement il ne peut pas être déplacé :

- ne faites **vous** pas ce+ qui plaît **vous**

Dans certains cas, l'A textuel est décrit non pas comme celui à qui est destiné l'énoncé au moment même où il est proféré, mais comme un individu dans le monde. L'exemple suivant en est un prototype, puisque c'est la présentation que fait BP de FN en début d'émission :

Exemple 7

BP. [...] alors brève fiche d'identité pour ceux qui **vous** connaissent pas bien parce que soyons honnête **vous** êtes moins connu que votre votre ami Jean d'Ormesson alors **vous** êtes né à Paris en 1927 années d'enfance et d'adolescence dans la banlieue parisienne au xx **vous** avez huit ans quand votre père qui était marchand de bois meurt soudainement à côté de **vous** dans un cinéma études sans grand relief mais enfin **vous** êtes diplômé de science po la passion des chevaux entre seize et vingt ans premier roman (Loup Gris) en publiant en 1951 **vous** avez donc 24 ans puis **vous** avez publié une douzaine de romans [...]

Parfois, il ne suffit pas de regarder la forme qui représente l'A, mais de prendre tout l'énoncé lorsque celui-ci contient une construction qui instaure une coindexicalité référentielle entre un pronom à la deuxième personne ayant pour référence l'A textuel et un syntagme nominal. C'est le cas entre autres du discours direct et des verbes copules comme dans l'exemple 8 :

Exemple 8

BP. mais Aragon alors v- je **vous** cite un des plus un des beaux feux auxquels **je** me suis rechauffé euh ce qui est vrai et **vous** avez une admiration sans bornes pour lui pour l'écrivain alors il **vous** appelait **mon petit** ou parfois **fils** mais mon petit mon petit c- y a pas une condescendance qui **vous** était insupportable à la fin [non]

FN. [non] y avait pas du tout de condescendance

L'introduction du discours direct par *je vous cite* met en place une correspondance référentielle entre *vous* et *je* dans *un des plus un des beaux feux auxquels je me suis rechauffé*. Le même type de correspondance est établie entre *vous* et *mon petit ou fils* dans *alors il vous appelait mon petit ou parfois fils* par le verbe *appeler*. On constate que l'A textuel peut prendre la forme de syntagme nominal dans le cas où sa référence est posée à l'intérieur de l'énoncé.

3.3 L'auditeur au niveau interactif

Jusqu'à présent, les exemples ont illustré des cas d'une part de l'A de l'énoncé dans le *modus*, d'autre part l'A textuel dans le *dictum* de l'énoncé. Ces deux catégories ont en commun d'être données dans les instructions sémantiques des formes linguistiques prises en considération. Or, il existe une multitude d'exemples où la forme linguistique, soit prise isolément, soit prise dans l'énoncé, ne suffit pas pour comprendre que la référence est faite à l'auditeur, FN. Il faut avoir recours à des séquences plus importantes que l'énoncé ou à toute la situation discursive. Je parlerai dans ce cas-là de *l'auditeur*. Il ne s'agit plus d'un être discursif abstrait, mais d'une personne réelle à qui est destiné l'énoncé au niveau interactif.

On peut comparer l'exemple 11 avec l'exemple 10 (voir *supra*). Dans celui-ci, il y a une co-référencialité marquée entre le vous de *je vous cite* et le je dans *un des plus un des beaux feux auxquels je me suis rechauffé* par la proposition introductrice du discours direct. Ce n'est pas le cas dans l'exemple 11, puisqu'il faut avoir recours au contexte discursif antérieur *mais écoutez euh je lis- là c'était- vous racontiez* pour comprendre que la deuxième réplique de BP est une citation de FN. D'autres indications pour la même interprétation sont présentes dans le contexte physique ; BP prend un livre, l'ouvre et lit à partir de *alors depuis que je_{Aud} me_{Aud} dégoûte je_{Aud} dégoûte aussi les autres :*

Exemple 11

BP. mais écoutez euh je lis- là c'était vous racontiez mais là là c'est c'est c'est une sorte d'auto-flagélation et MEME dans l'auto-fla- flagélation vous semblez jubiler

FN. ah ben surtout là surtout [là]

BP. [ah oui] surtout là alors depuis que **je_{Aud} me_{Aud} dégoûte je_{Aud} dégoûte aussi les autres** naguère **je_{Aud} vivais** dans l'illusion plutôt niaise d'être sinon aimé au moins considéré comme un élément familier du décor toléré mieux en situation de complicité avec les gens que j'estimais [... *lecture de texte* ...] quand **on_{Aud}** est capable d'écrire comme ce+la **on_{Aud}** ne se plaint pas

FN. je ne me plains pas je fais un livre

BP. mais si **vous_{At} vous_{At} plaignez** quand même xx ça si si

Lorsqu'il dit *quand on_{Aud} est capable d'écrire comme ce+la on_{Aud} ne se plaint pas* il renferme le livre, ce qui est un signe ostensible de la fin de la citation et donc un changement dans le centre déictique. On remarque que le *on* est apparemment adressé à l'auditeur, puisque celui-ci, FN, enchaîne par *je ne me plains pas je fais un livre*. Cela correspond également à l'intention de BP, puisqu'il se reformule par l'énoncé *mais si vous_{At} vous_{At} plaignez quand même xx ça si si*.

Dans l'exemple 12, les spectateurs viennent de voir un extrait d'interview avec François Nourrissier enregistré il y a quarante ans. Sans savoir ceci, il n'y a aucun moyen d'établir la relation référentielle entre *ce jeune homme* avec l'auditeur FN.

Exemple 12

- BP. alors donc **vous**_{At} avez pris tous les risques et **vous**_{At} avez tout joué (évidemment) sur votre métier d'écrivain
 FN. oui c'est vrai oui j::'étais j'étais lucide en [soixante]
 BP. [ah ouais]
 FN. huit j'(s)uis étonné j'avais totalement oublié ça
 BP. ouais
 FN. et je:: je partage complètement les opinions de ce
 BP. **jeune homme**_{Aud}
 FN. monsieur
 BP. ((rire)) de **ce monsieur**_{Aud} oui mais c'est vrai c'est alors les

Dans l'exemple 13, il faut avoir recours à des connaissances encyclopédiques pour identifier le nom propre *François Nourrissier* à l'auditeur visé dans l'interaction :

Exemple 13

- BP. alors c'est un livre noir c'est vrai alors toute la presse a dit que c'est un livre noir le le livre noir de de **François Nourrissier**_{Aud} mais moi je trouve avec aussi des tâches de couleurs ici et là avec des de la drôlerie avec de l'humour par exemple quand vous

A la différence de l'A de l'énoncé et de l'A textuel, les représentations de l'auditeur dans le discours font partie d'une classe de formes linguistiques qui semble ouverte. Non seulement il peut s'agir de pronoms (sauf ceux à la deuxième personne qui renvoient à l'A) mais aussi de syntagmes nominaux sans restrictions précises en ce qui concerne leur sémantisme. Cette productivité est rendue possible par le fait que d'autres facteurs par exemple dans le contexte participent à la construction de la relation référentielle.

4. Conclusion

L'éclatement de l'A a déjà été suggéré par Nølke (1997) et Norén (1999). Or, jusqu'à présent l'étude de celui-ci n'est resté qu'au niveau théorique. J'espère avoir fourni quelques données empiriques pour justifier une telle analyse.

Dans cet article, j'ai voulu illustrer la bipartition de la notion d'*allocutaire*, parallèlement à celle du locuteur. L'A de l'énoncé, donné dans le *modus* de l'énoncé se distingue du A *textuel*, donné dans le *dictum*. J'ai également voulu marquer la différence entre l'allocutaire, être abstrait dans la théorie de la polyphonie et l'*auditeur*, individu physique et réel dans l'interaction. Le

premier est inscrit au niveau sémantique du mot ou de l'énoncé - qu'il s'agisse de l'allocutaire de l'énoncé ou l'allocutaire textuel -, tandis que le deuxième est construit dans le discours ou dans le contexte physique. Celui-ci se manifeste dans des formes linguistiques dont on ne peut saisir la référence sans l'aide d'instructions qui se trouvent au-delà de l'énoncé. Cette analyse allant de la représentation des êtres discursifs au niveau sémantique à au niveau discursif pourra, je l'espère, contribuer à illustrer le passage de la sémantique au texte, que celui-ci soit littéraire ou autre.

Références

- Berrendonner, A. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les Editions de Minuit. Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Les Editions de Minuit. Paris.
- Ducrot, O. et Schaeffer, J.-M. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Hachette.
- Kronning, H. 1988. « Modalité, politesse et concession : Je dois dire que », in : Nølke, H. (éd.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Copenhague, Nyt Nordiske Forlag Arnold Busck, p. 99-112.
- Kronning, H. 1993. « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase », *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes*, Tome I, Kleiber, G. et Wilmet, M. (éds), Tübingen, p. 353-366.
- Kronning, H. 1996. *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du modal verbe devoir*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Leth Andersen, H. (1997), *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*, Thèse de doctorat, Université de Copenhague.
- Norén, C. 1999. *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Norén, C. 2000. « Remarques sur la notion de point de vue ». dans M.Olsen (éd.), *Polyphonie linguistique et littéraire*, III, Roskilde: Roskilde Samfundslitteratur, p.. 33-44.
- Nølke, H. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Peeters. Louvain.
- Nølke, H. 2001. « La ScaPoLine 2001. Version révisée de la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique ». dans M.Olsen (éd.), *Polyphonie linguistique et littéraire*, III, Roskilde: Roskilde Samfundslitteratur, p. 43-65
- Nølke, H. & M. Olsen. 2000. « Polyphonie : théorie et terminologie », dans M.Olsen (éd.), *Polyphonie linguistique et littéraire*, II, Roskilde: Roskilde Samfundslitteratur, p.65-170